



licencement divorce menace

Par **loutox**, le **30/01/2009** à **15:19**

Bonjour

en juillet 2006 mon mari m'a tabassé qd j'etais en tunisie . A notre retour je lui ai obligé a quitter le domicile conjugal. Mais malheureusement nous sommes associé dans une entreprise. Voyant qu'il ne pouvait me récupérer et apres des mois de menace physique et insultes.....et surtout la date du jugement du divorce il m'a notifié mon licenciement pour faute economique m'a fait signé une transaction m'interdiant de poursuivre la ste.Le tout c'est passé le 19 juin, le jour du divorce avec pour chantage que je devais dire au juge que j'avais un travail et qu'en echange je pouvais récupérer mon solde de tout compte.

Etant salarié actionnaire, je ne cotisai pas au assedic, de plus il est tellement violent que je ne pouvais faire autrement que d'accepter et également j'etais sans ressources et devant elever ma fille de 14 ans (qui n'est pas la sienne)

Aujourd'hui je me suis reconstruis, je suis tjs actionnaire et je voudrais savoir quels sont les recours
merci